

## **DE LONDRES (1<sup>er</sup> février), À PARIS (31 mai), POUR L'INDÉPENDANCE...**

Le meeting international contre le *Traité de Maastricht*, organisé à l'initiative de l'*Entente Internationale des Travailleurs*, à Londres, le 1<sup>er</sup> février dernier, la conférence des militants ouvriers tenue le même jour, ont nettement démontré la progression d'une idée simple mais essentielle: la démocratie, l'indépendance, la satisfaction des revendications, exigent que le traité de Maastricht soit abrogé. Pour cela, l'union des travailleurs est nécessaire.

Réunir des militants ouvriers d'origines aussi diverses que des membres de la gauche, du P.C.F., du *Parti des Travailleurs*, aux côtés de députés travaillistes, ou d'anarcho-syndicalistes, avec des responsables syndicaux d'appartenance différente, se rassemblant pour le même objectif, en dit long sur cette progression. Il serait vain de tenter de nier que des divergences réelles surgiraient si d'aventure l'idée extravagante venait de demander à ce rassemblement plus que ce qu'ont voulu les organisateurs, c'est-à-dire les délégués à la *Conférence Mondiale ouverte* d'octobre dernier.

Ce qui est important, c'est le respect des décisions prises en commun. Nous passons un contrat pour un objectif déterminé, par la méthode de la libre discussion, dans le cadre de la démocratie ouvrière. Nous sommes engagés pour la réussite de cet objectif. Aujourd'hui, l'objectif c'est que l'idée d'une manifestation nationale à Paris, le 31 mai, proposée dans la déclaration du *Comité National pour l'abrogation*, se concrétise, dans les entreprises, les administrations, les localités, les quartiers, par l'adhésion des travailleurs à cette idée, afin, qu'effectivement, toutes les dispositions soient prises pour que le 31 mai soit un éclatant succès d'unité ouvrière et d'indépendance.

Car ce qui ressort aussi de la rencontre de Londres, c'est l'affirmation de vouloir préserver l'indépendance des organisations par rapport à l'État, à Bruxelles, ce qui revient à s'opposer directement, frontalement, au traité de Maastricht.

Ainsi que l'a excellemment dit Tony Benn, député travailliste, «*Maastricht menace la démocratie*». Pour notre part, ajoutons qu'il ne peut en être autrement, le principe de subsidiarité qui sous-tend le traité, était effectivement le totalitarisme concrétisé.

Dans la perspective maastrichienne, l'objectif de transformer les syndicats en rouages de l'État, est évident. Dans ces conditions, participer de près ou de loin, aux organismes gouvernementaux chargés de mettre en place l'Euro, sous la direction du gouvernement pour appliquer la politique décidée à Bruxelles et incompatible avec l'indépendance du syndicalisme, telle que définie, notamment par la *Charte d'Amiens*.

L'Euro est l'outil de l'*Union Monétaire*, elle-même inséparable de la flexibilité des salaires, de la privatisation de nos régimes de Sécurité Sociale, des systèmes de capitalisation, de la dénonciation des conventions collectives, de la remise en cause du code du travail.

Comment le syndicalisme pourrait-il être associé à une telle opération? Cette collaboration exigée par l'État, c'est l'affaire de la C.F.D.T., de Madame Notat, ou des rénovateurs de la C.G.T.-P.C.F. C'est l'affaire de ceux qui ont revendiqué le plan Juppé, avec ses conséquences d'intégration syndicale. C'est l'affaire de ceux qui préconisent un syndicalisme «*rassemblé*», unitaire, participatif, subsidiaire.

Jusqu'à ce jour, les syndicalistes indépendants ont su déjouer tous les pièges, éviter les chausse-trappes, pouvant entraîner à l'intégration étatique. Souhaitons et faisons en sorte que cette vigilance ne soit pas prise en défaut.